

Véhicules d'occasion, Pièces de réemploi, Remanufacturing, Recyclage

Le marché des véhicules d'occasion en pleine vitalité

Premier marché automobile en France

5 398 335

automobiles d'occasion

commercialisées en 2024.

+ 2,9%

Il se rapproche du score très élevé de 2019 avant la crise sanitaire (5 790 611 voitures).

Il est resté résilient depuis la crise du Covid-19, au contraire du marché du neuf qui peine à dépasser aujourd'hui les 1 700 000 unités (1 718 449 autos neuves immatriculées en 2024).

Il faut donc considérer le **véhicule d'occasion (VO)** comme la juste expression de la **vitalité du parc automobile circulant**, qui s'accroît (42 221 000 voitures) en vieillissant (11,9 ans d'âge moyen).



LES PROS GAGNENT DES PARTS DE MARCHÉ, LES PRIX MONTENT

En France, la part de marché des professionnels dans les ventes d'occasions reste minoritaire :

44 %

des volumes vendus par des professionnels pour l'année 2024

56 %

du marché détenus par les particuliers qui revendent eux-mêmes leurs matériels d'occasion

Source NGC Data d'après AAA

La part des professionnels s'est fortement accrue ces dix dernières années, le besoin de **réassurance** et de **services des automobilistes** (traçabilité, garantie, lutte contre les fraudes à l'occasion) s'étant fortement accru.

Les prix de vente moyens des véhicules d'occasion ont également grimpé, en contrepartie de cette hausse de la qualité des véhicules vendus. Les niveaux de préparation mécanique sont en effet bien supérieurs à ce qu'ils étaient voici dix ans ; les garanties pièces et main-d'œuvre se sont également accrues, soit au travers des promesses des labels de constructeurs (Spoticar, Toyota Occasions, Renault Renew), soit au travers des garanties proposées par les vendeurs, en propre ou via des garantisseurs (carnets de garanties).

Les professionnels du VO, un vivier très important de business

LES VENTES DE VÉHICULES D'OCCASION EN FRANCE



+ 13 000
entreprises avec salariés

selon l'Observatoire ANFA
(Autofocus N°101, avril 2023)

28 000
entreprises sans salariés

exercent en nom propre ou
en tant qu'auto-entrepreneur

Les principaux canaux de vente des véhicules d'occasion se répartissent en sept familles :

- **Les groupes de distribution automobiles** (groupe Autosphère-Emil Frey, Cosmobilis, Chopard, Bodemer, Clara Automobiles, Gemy...);
- **Les négociants d'occasion à clients finaux et/ou à professionnels** (Starterre, VPN-Groupe SIPA, Saint-Herblain Automobiles-Distinction-ZéroKM, Aramis, SN Diffusion...);
- **Les TPE-PME**, comme les agents de marques ou les gages multimarques ;
- **Les sociétés de ventes aux enchères**, des acteurs en forte croissance, qui opèrent pour la plupart des enchères 'mixtes', à clients particuliers et professionnels (Alcopa, Enchères VO-groupe Arnauné, VP Auto) certaines se spécialisant à professionnels (BC Auto Enchères).

Il existe également trois canaux de ventes à professionnels :

- **Les services d'occasion des constructeurs automobiles** (type Renault VO ; Spoticar Trade de Stellantis) ;
- **Les plates-formes de remarketing VO des loueurs de longue durée** (comme Arval Motortrade ou ALD Car Market) ;
- **Les reventes d'occasion de certains loueurs de courte durée** (comme Hertz ou Europcar), pour la fraction de leur parc détenue en propre.



Le reconditionnement VO, un business à part entière

Avec la hausse de la fiabilité des voitures dans le temps, mais aussi la hausse moyenne des prix de vente, les niveaux de marge escomptés laissent désormais la place à des travaux de reconditionnement conséquents.

Le business des 'VO prêts-à-partir' est devenu une véritable tendance de marché.

720* € (H.T.)
de frais de remise
en état moyen des
occasions

* Source : L'argus 2024



LE BUSINESS DU RECONDITIONNEMENT D'OCCASION
C'EST :

1,7
milliards € (H.T.)

44%
des ventes réalisées par des professionnels
soit **2 376 000 autos**

Il s'agit d'un chiffre d'affaires en cession interne au sein des entreprises, donc à des taux horaires et marges sur pièces inférieurs à une valorisation à client final. De nombreux fournisseurs proposent des équipements et des méthodes de rénovation esthétique des occasions (smart repair) ; les rénovations mécaniques font appel, le plus souvent, à l'achat de pièces d'équipementiers concurrentes aux offres en marques d'origine, des marques d'enseignes, ou encore des pièces reconditionnées qui prennent une place non négligeable dans le business de la préparation des occasions.

Un écosystème
entièrement
représenté sur
EQUIP AUTO Paris



EQUIP AUTO Paris 2025 réunira l'ensemble de l'écosystème du marché de l'occasion au sein d'Univers VO. Communauté BtoB 100% dédiée au Remarketing automobile et à ses acteurs, notre partenaire Univers VO et son village prendront place à EQUIP AUTO Paris 2025 pour réunir l'ensemble des prestataires reliés au business de l'occasion.

- les éditeurs de logiciel de gestion VO (type PVO² de L'argus-leboncoingroupe) ;
- les spécialistes des petites annonces (infomédiaires internet) ;
- les vendeurs de solutions pour la photo et la vidéo avant mise en annonce ;
- les équipements d'estimation automatisée des frais de remise en état (ex. Tchek ; Proovstation) ;
- les spécialistes de la reprise-revente ou du sourcing des VO (enchéristes, marchands VO...).

Économie circulaire : pièces de réemploi, remanufacturing, recyclage

L'économie circulaire est entrée dans les mœurs

En réparation-collision, les pièces de réemploi, poussées par les assureurs et le monde de l'expertise, connaissent une forte croissance. En mécanique et en électronique, le remanufacturing connaît également un essor important, porté par de nouvelles gammes.

EQUIP AUTO Paris 2025 y accordera une place centrale, au sein du Village Economie Circulaire.

LES PIÈCES DE RÉEMPLOI REPRÉSENTENT
UNE OFFRE, OU UN 'GISEMENT', EN CROISSANCE
CONSTANTE.



+500
millions € (H.T.)
de chiffre d'affaire

ELLES SONT DE PLUS EN PLUS DEMANDÉES SUR
LE MARCHÉ DE LA RÉPARATION-COLLISION.

15,6% *

des rapports d'expertise validant les réparations contenaient au moins une pièce de réemploi sur l'année 2023. Les pièces de réemploi sont également utilisées par les professionnels du véhicule d'occasion pour réduire les frais de remise en état avant revente.



* Source : Sécurité et Réparation Automobile (SRA)



Les pièces de réemploi regroupent

LES PIÈCES D'OCCASION,
produites par les recycleurs après
démontage des Véhicules Hors
d'Usage (VHU) et revendues en
l'état par les centres agréés.

LES PIÈCES REMANUFACTURÉES,
qui sont soit des pièces échange-
standard (c'est-à-dire des pièces
rénovées à neuf par des industriels
spécialisés travaillant selon le cahier
des charges des fabricants), soit des
pièces reconditionnées, qui sont
des pièces d'occasion dont l'état de
fonctionnement a été contrôlé par un
professionnel.

**LES PIÈCES RÉPARÉES
À LA DEMANDE**
par des professionnels
spécialisés. Il s'agit ici par
exemple de composants
électroniques, ou de pièces pour
véhicules anciens devenues
difficilement trouvables sur le
marché.



Créé à l'occasion d'EQUIP AUTO Paris 2022, le Village Economie Circulaire sera un des pôles d'attractivité d'EQUIP AUTO Paris 2025.

Ce Village place l'économie circulaire au cœur du salon. Cet espace représente une opportunité unique pour les acteurs du secteur de valoriser leur offre, leur expertise et leur savoir-faire : remanufacturiers, recycleurs automobiles, distributeurs de pièces de réemploi et sociétés de services dédiés.

Les 2 fédérations professionnelles françaises et européennes qui défendent les acteurs du remanufacturing, Mobilians Remanufacturing et l'APRA Europe, sont partenaires du salon et seront présentes au cœur du Village Economie Circulaire d'EQUIP AUTO Paris 2025

Le recyclage automobile est une activité essentielle à l'économie circulaire

Il se définit par la somme des actions permettant d'identifier, de collecter, dépolluer, déconstruire, trier, réemployer et enfin valoriser les composants ou les matériaux issus de l'automobile.



1 504*

centres de collecte des véhicules hors d'usage (centres VHU) sur le territoire national*

1 345 831*

véhicules collectés en France par les centres VHU pour leur déconstruction en vue du recyclage automobile

895*

véhicules traités par centre VHU

19,71*

âge moyen des VHU entrant dans les centres, en hausse constante chaque année

En application de la loi AGECE (Anti Gaspi pour une Economie Circulaire) de 2020, la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) a été étendue en 2023 aux constructeurs automobiles. Ceux-ci ont l'obligation de choisir soit un système collectif, nommé 'éco-organisme', soit un système individuel, pour financer et administrer sous leur responsabilité la fin de vie des véhicules hors d'usage. Renault, Stellantis, Groupe Volkswagen France, ont choisi un système individuel, d'autres importateurs ont choisi d'adhérer collectivement à l'éco organisme recyclermonvehicule.fr pour gérer la traçabilité de la fin de vie de leurs véhicules hors d'usage.

* Source : rapport Ademe, véhicules, année 2021